



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi le 7 juillet 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2014-07-156
6120

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2014-07-157
6120

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire du 9 juin 2014 et la session spéciale du 2 juillet 2014.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2014-07-158
6120

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 juin 2014.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 681 m³, moyenne : 123 m³/jr
Les Buissons : 15 001 m³, moyenne : 500 m³/jr
Station de recherche : Du 02-06-2014 au 07-07-2014 23,3 m³
Camping de la Rive : Du 02-06-2014 au 07-07-2014 5,75 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 11, 12 et 25 juin 2014
Incendies : 21, 22 et 27 juin 2014
Premiers répondants : 13 et 26 juin 2014

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Formation : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun procès-verbal.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2014-07-159
6121

CORRESPONDANCE :

Reçue :

M. Dany Rousseau, coordonnateur, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -14-06-18- accusé réception de la demande de modification du certificat d'autorisation pour les travaux en milieu humide concernant l'aménagement de la halte récréotouristique municipale de Pointe-aux-Outardes.

Mme Ginette Gagnon, direction de l'accompagnement des entreprises et de l'aide financière -14-06-25- accusé réception de la demande d'aide concernant le projet d'aménagement, de restauration et de mise en valeur de la halte récréotouristique municipale située à l'entrée de la municipalité dans le cadre du Programme de développement de l'industrie touristique – Aide au développement touristique au nord du 49^e parallèle.

Expédiée :

- * M. Sylvain Martel -14-06-03- envoi de la résolution numéro 2014-05-115 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise la vente, auprès de M. Sylvain Martel, de l'emprise de l'ancienne rue Labrie située en bordure de son terrain, entre le terrain de la Coopérative Gaïa et celui de Mme Marcelle Tremblay, soit une partie du lot 21-13 du rang de la Pointe-aux-Outardes, au coût de 1 \$. Les frais d'arpentage et de notaire seront au frais de l'acquéreur.
- * M. Robert Poëti, ministre des Transports 14-06-04- demande de soutien financier pour des travaux prioritaires de réparation de pavage sur la rue de Baie-Saint-Ludger sur une distance de 900 mètres.
- * M. Michel Bérubé, ministère des Transports, direction de la Côte-Nord -14-06-10- envoi de la résolution numéro 2014-06-131 selon laquelle le conseil informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts qui sont situés sur ces routes et dont la responsabilité incombe à la Municipalité.
- * Mme Claudie Laberge, Société canadienne de la Croix-Rouge -14-06-10- envoi de la résolution numéro 2014-06-132 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de trois ans.
- * Mme Denyse Fleurant -14-06-10- envoi de la résolution numéro 2014-06-139 selon laquelle le conseil autorise la cession du lot 21-1-3, du rang de la Pointe-aux-Outardes (accès à sa résidence), et à la vente des parcelles 1 et 2 du lot 21-1-P, du rang de la Pointe-aux-Outardes, ayant des superficies de 472,5 m² et 175,8 m², au coût de 2 000 \$, plus taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- * M. Steeve Côté, Techni-Géni Environnement -14-06-16- envoi de la résolution numéro 2014-06-140 selon laquelle le conseil autorise la firme Techni-Géni Environnement à réaliser une étude géotechnique pour l'aménagement de la piste cyclable dans le secteur de Baie-Saint-Ludger, au coût de 2 400 \$, plus taxes.
- * Mme Patricia Huet, directrice générale et secrétaire-trésorière, M.R.C. de Manicouagan -14-06-16- envoi de la résolution numéro 2014-06-140 selon laquelle le conseil désire qu'un montant de 2 400 \$ soit pris dans le fonds de la Tournoustouc afin de réaliser une étude géotechnique concernant l'aménagement de la piste cyclable dans le secteur de Baie-Saint-Ludger.
- * Mme Mireille Bélanger, ministre de Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques -14-06-16- envoi de la résolution numéro 2014-06-141 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à envoyer la demande de modification du certificat d'autorisation préparé par CEDFOB pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur de la halte récréotouristiques municipale.
- * M. Michel Miller, Michel Miller inc. -14-06-18- envoi de la résolution numéro 2014-06-147 selon laquelle le conseil accepte leur soumission afin de réaliser la réparation de pavage de la rue de Baie-Saint-Ludger sur une longueur de 900 mètres, au coût de 48 272,25 \$, taxes incluses.
- * Tourisme Québec, direction du partenariat et des programmes d'aide financière en tourisme -14-06-19- envoi de la résolution numéro 2014-06-142 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer une demande pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur de la halte récréotouristique dans le cadre du programme d'aide au développement touristique au nord du 49^e parallèle.

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2014-07-160
6122

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2014-07-07.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2014-07-161
6122

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – NOUVELLES RAMPES D'ACCÈS HANDICAPÉS ET MODIFICATIONS ESCALIERS EXTÉRIEURS

CONSIDÉRANT QU' un remplissage avec de la pierre $\frac{3}{4}$ nette doit être mis avant l'installation de la rampe d'accès à l'avant du bâtiment;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



- CONSIDÉRANT QUE** trois cèdres doivent être déplacés ;
- CONSIDÉRANT QU'** une membrane géotextile doit être posée en dessous de la poussière avant l'installation de la structure de bois de la rampe à l'avant du bâtiment;
- CONSIDÉRANT QU'** une membrane géotextile doit être posée avant l'installation des murets de soutènement en blocs de béton ;
- CONSIDÉRANT QU'** une membrane géotextile doit être posée sur toute la surface du sol avant l'installation de la structure de bois de la rampe ;
- CONSIDÉRANT QU'** un muret de béton coulé et ancré au sol doit être construit afin de remplacer la bordure de béton préfabriquée existante ;
- CONSIDÉRANT QUE** deux gouttières doivent être ajoutées avec descentes le long du bâtiment afin de diriger l'eau sortant des gargouilles existantes ;
- CONSIDÉRANT QU'** une isolation doit être ajoutée sur la semelle et le bas du mur de fondation, avant de réinstaller le muret de blocs de béton préfabriqué et de faire le remplissage de cette section près du mur de fondation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix budgétaire de Construction Jean-Pierre Savard pour réaliser les travaux suivants :

Remplir avec de la pierre $\frac{3}{4}$ nette	1 150,33 \$
Replacer les cèdres	1 277,26 \$
Membrane géotextile	460,77 \$
Muret de béton coulé et ancré au sol	4 320,99 \$
Muret de blocs	992,45 \$
Enlever blocs de béton et niveler	2 078,52 \$
Gouttière avec descente	626,04 \$

Total : **10 906,36 \$,**
taxes incluses.

Il est également résolu de prendre le coût de ces travaux dans le surplus accumulé.

2014-07-162
6123

ACCÈS À LA PLAGE – AIRE DE REPOS DE LA BAIE

- CONSIDÉRANT QUE** l'aménagement d'un accès à la plage est nécessaire à l'aire de repos de la Baie;
- CONSIDÉRANT** la soumission reçue pour la préparation de plans et devis et la surveillance de la construction d'un escalier donnant accès à la plage à l'aire de repos de la Baie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de services de Desjardins-Villeneuve, pour la préparation de plans et devis, ainsi que la surveillance de la construction d'un escalier pour l'accès à la plage à l'aire de repos de la Baie, au coût de 8 301,85 \$, plus taxes.

Il est également résolu de prendre le coût de ces travaux dans le surplus accumulé.



2014-07-163
6124

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT - HALTE RÉCRÉOTOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre en œuvre le plan d'aménagement, avec un échéancier et un budget pour la réalisation des travaux pour la halte récréotouristique municipale située à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, en bordure de la route 138;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de CEDFOB pour la mise en œuvre, l'échéancier et le budget pour la réalisation des travaux pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur de la halte récréotouristique municipale à l'entrée de Pointe-aux-Outardes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre du Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale pour la mise en œuvre, l'échéancier et le budget pour la réalisation des travaux pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur de la halte récréotouristique municipale à l'entrée de Pointe-aux-Outardes, et ce au coût de 4 982,78 \$, plus taxes.

Ces travaux font partie de l'initiative de la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Programme *de mise en valeur intégrée* avec Hydro-Québec.

2014-07-164
6124

VENTE PAR APPEL D'OFFRES – TRACTEURS GRAVELY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes n'a plus besoin des deux tracteurs de marque Gravelly pour les travaux publics;

CONSIDÉRANT QU' un tracteur est en bonne condition de fonctionnement avec des accessoires et l'autre est adéquat pour les pièces.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à la vente de ses deux tracteurs de marque Gravelly avec accessoires dont un est en bonne condition de fonctionnement et l'autre est adéquat pour les pièces.

La vente par appel d'offres paraîtra dans le Cacardeur.

2014-07-165
6124

CONGRÈS 2014 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et M. Serge Deschênes, conseiller, à assister au congrès 2014 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre prochains au Centre des congrès de Québec, au coût de 1 300 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2014-07-166
6124

APPUI COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ GAÏA – PROJET DANS LE CADRE DU FMVTPI

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Manicouagan a instauré le Fonds de mise en valeur du territoire public

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



intramunicipal (FMVTPI);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de solidarité Gaïa a déposé un projet « Étude de marché et transformation de produits agricoles »;

CONSIDÉRANT QU' en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet de la Coopérative de solidarité Gaïa « Étude de marché et transformation de produits agricoles ».

2014-07-167
6125

RASSEMBLEMENT DE KITESURF – AOÛT 2014

CONSIDÉRANT QU' un rassemblement de kitesurf aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 1^{er}, 2 et 3 août 2014, entre le quai et le Parc Nature;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur aura besoin de deux chapiteaux;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie de Pointe-aux-Outardes s'occupera bénévolement de la circulation, le stationnement et la sécurité sur les lieux et agira comme premiers répondants si nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire participer financièrement au rassemblement de kitesurf qui aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 1^{er}, 2 et 3 août 2014, en procédant à la location de deux chapiteaux pour un montant de 350 \$, plus taxes.

2014-07-168
6125

ENGAGEMENT SUPPLÉMENTAIRE – ANIMATION AU CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT les inscriptions d'enfants reçus pour participer au camp de jour;

CONSIDÉRANT QU' une animatrice supplémentaire a dû être engagée pour répondre aux normes de sécurité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'entériner l'engagement de l'étudiante, Sarah Morin-Hovington, pour l'animation du terrain de jeux à 40 heures/semaine pour une durée de 8 semaines. Elle sera rémunérée au taux horaire de 10,35\$.

2014-07-169
6125

ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2014

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion auprès de l'Association forestière Côte-Nord pour 2014.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2014, auprès de l'Association forestière Côte-Nord, au coût de 50 \$.

2014-07-170
6126

COMITÉ ZIP – FORMATIONS SUR LES HABITATS LITTORAUX D'IMPORTANCE POUR LES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a obtenu un financement de la Fondation de la faune du Québec afin d'effectuer des formations sur les habitats littoraux d'importance pour les représentants municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de ce projet est de faire découvrir les habitats littoraux jugés d'intérêt particulier sur le territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de participer au projet « Formations sur les habitats littoraux d'importance pour les représentants municipaux », en biens et services pour une valeur approximative de 550 \$, soit environ 18 heures pour l'ensemble du projet.

2014-07-171
6126

NOMINATIONS – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Audrey Couturier au titre de maire suppléant pour la période du 8 juillet au 8 septembre 2014.

AFFAIRES NOUVELLES

2014-07-172
6126

PROJET ROUTIER

Le conseiller Serge Deschênes fait un résumé de sa dernière conversation avec le MTQ. Les plans révisés suite aux recommandations de la municipalité ont été approuvés et le ministère est dans l'attente de l'acceptation d'une servitude de drainage de la part du MAPAQ.

CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS

Il y a eu une journée de réflexion le 25 juin dernier, à Québec, sur l'avenir du Centre de recherche Les Buissons et sur l'avenir du Centre de Les Semences Érites du Québec. Il y avait 24 personnes en grande majorité représentantes de l'industrie de la pomme de terre, quelques représentants du MAPAQ, sans oublier la présence de M. François Belzile chercheur reconnu de l'université Laval. Le conseiller Serge Deschênes et Mme Sara Kristine Naess, chercheuse au Centre de recherche Les Buissons ont participé à cette rencontre. Cette journée a permis de conclure que le Centre de recherche Les Buissons doit continuer d'exister, mais il doit ajuster son fonctionnement afin de répondre aux nouvelles réalités du marché.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

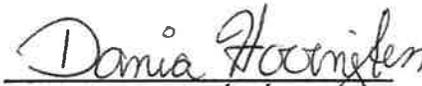
M. le maire invite la population à poser des questions.

2014-07-173
6127

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il 21 h 50.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

